

RELEVÉ DE DECISIONS

Conseil d'Administration du 6 février 2026

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

M. Denis CHERRIER, Proviseur du Lycée Pothier d'Orléans, est élu en tant que personnalité extérieure représentant d'un lycée public de la Métropole orléanaise comportant des classes d'enseignement supérieur au sein du Conseil d'administration
(0 abstention / 26 votes favorables / 1 vote défavorable).

Le procès-verbal du 11 juillet 2025 est adopté *(1 abstention / 27 votes favorables / 0 vote défavorable).*

Le procès-verbal du 26 septembre 2025 est adopté
(2 abstentions / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le procès-verbal du 17 octobre 2025 est adopté.
(1 abstention / 27 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le procès-verbal du 14 novembre 2025 est adopté.
(1 abstention / 27 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE GENERALE

Les lignes directrices de gestion relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels enseignants du 1er et du 2nd degré affectés à l'Université d'Orléans sont adoptées *(1 abstention / 27 votes favorables / 0 vote défavorable).*

Le schéma directeur du handicap pour la période 2026 à 2029 est adopté.
(1 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE FORMATION ET VIE ETUDIANTE

La révision de la composition de la Commission d'Exonération et de Remboursement des Droits Universitaires est adoptée à l'unanimité *(0 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).*

La révision de la composition de la commission du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 25 votes favorables / 0 vote défavorable).

La convention d'application de l'accord-cadre entre l'Université de Vigo (Espagne) et l'Université d'Orléans relative à la mise en place d'un double diplôme international est adoptée à l'unanimité.
(0 abstention / 25 votes favorables / 0 vote défavorable).

La transformation du Diplôme Universitaire « FIDUCIE » de l'UFR Droit-Économie-Management d'Orléans en Diplôme Inter-Universitaire avec l'Université de Caen Normandie est adoptée *(1 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).*

Les éléments réglementaires au titre de la campagne Trouver Mon Master 2026 (complément) sont adoptés *(4 abstentions / 22 votes favorables / 1 vote défavorable).*

Les critères d'évaluation du Congé pour Projets Pédagogiques (CPP) sont adoptés.
(1 abstention / 25 votes favorables / 0 vote défavorable).

AFFAIRES GENERALES

La révision du règlement intérieur du Service Commun de Documentation (SCD) est adoptée *(0 abstention / 24 votes favorables / 1 vote défavorable).*

La nomination des membres du conseil de l'Université du temps Libre d'Orléans (UTLO) est adoptée à l'unanimité *(0 abstention / 25 votes favorables / 0 vote défavorable).*

Le Président de l'Université d'Orléans

Eric BLOND